

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 24 juin 2020

25 - 2020

L'an deux mille vingt, et le 24 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SÉGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Absent : RASSIER Jean-Marie.

Objet : Budget primitif 2020 - commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2020.

		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Crédits proposés 2020	Fonctionnement	2 408 725.65 €	1 478 400.00 €
	Investissement	780 300.00 €	958 262.35 €
Reports de l'exercice 2019	Fonctionnement		930 325.65 €
	Investissement	76 962.35 €	
Restes à Réaliser 2019		126 000.00 €	25 000.00 €
TOTAL DU BUDGET	Fonctionnement	2 408 725.65 €	2 408 725.65 €
	Investissement	983 262.35 €	983 262.35 €
	TOTAL	3 391 988.00 €	3 391 988.00 €

Il demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2020 pour la commune, présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE



JB